



Photo d'Arielle Gachet



Photo de Domingues Joao

VENTE DES SAPINS DE NOËL

La vente des sapins de Noël du 14 décembre 2024 a permis de verser la somme de CHF 770.00 à la Fondation Théodora.
Un grand merci à toutes et tous pour votre participation.

La Municipalité

AGENDA

- Du 3 avril au 12 avril 2025 Exposition plans/maquettes du futur EMS Grande salle
- 5 avril 2025 Echo du Mauremont – Soirée annuelle/Casino La Sarraz
- 23 avril 2025 Conseil communal
- 23 mai 2025 Tour du Pays de Vaud Cyclisme
- 7-8 juin 2025 Château d'Eclépens Caves ouvertes vaudoises
- 8 juin 2025 Culte à 10h
- 21 juin 2025 Société de Jeunesse Tournoi de pétanque Terrain Polyvalent
- 22 juin 2025 Culte à 10h
- 28 juin 2025 Fête médiévale La Sarraz

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal a pris les décisions suivantes :

Séance du 4 décembre 2024 :

- 17/24 - d'accepter les statuts de l'ORPC district de Morges tels que présentés.
- 18/24 – d'accepter le budget 2025 tel que présenté.

Nous vous rappelons que vous pouvez en tout temps consulter le résumé des décisions de la séance du Conseil communal au pilier public ou sur le site internet de la commune : www.eclepens.ch.

JUBILAIRES - 10 ANS DE SERVICE

Lors du repas de fin d'année, nous avons eu le plaisir de célébrer le jubilé de **Messieurs Louis Buchs et Guy Vialleton**, auxiliaires à la déchetterie, ainsi que de **Monsieur Fernando Dos Santos**, concierge du refuge, pour leurs **10 ans de service** au sein de la Commune.

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement et leur dévouement au fil des années, et nous nous réjouissons de poursuivre cette belle collaboration avec eux.

90 ANS de Mme Julia ARANCON

La Municipalité a eu le plaisir de fêter les 90 ans de **Mme Julia Arancon** avec sa petite fille.

Elle est née à Villar-del-Ala, petit village dans la province de Soria en Espagne.

A ses 18 ans, elle emménage à Barcelone pour le travail, où elle a eu divers emplois comme couturière, cuisinière, serveuse, etc.

Elle restera dans cette ville pendant plus de 50 ans.

Son mari est décédé il y a 18 ans et c'est à ce moment-là qu'elle a décidé de venir vivre en Suisse avec sa fille et sa petite-fille.

Mme Arancon est arrivée à Eclépens en 2011.

Chère Madame Arancon, la Municipalité et les habitants d'Eclépens vous souhaitent une nouvelle fois un très bon anniversaire et vous adressent leurs meilleurs vœux.



PISCINE ET JACUZZI

Tout citoyen qui installe une piscine et/ou jacuzzi est tenu de l'annoncer immédiatement à l'administration communale.

La Municipalité rappelle que la vidange d'une piscine s'effectue, après arrêt de la chloration pendant 48 heures au moins, dans une canalisation d'eaux claires. En revanche les eaux de lavage des filtres et de nettoyage de la piscine/jacuzzi, avec des produits chimiques, sont à évacuer dans une canalisation d'eaux usées.

90 ANS de Mme Maude DE COULON

Petite chronique d'une habitante d'Eclépens :

J'ai été invitée par la municipalité d'Eclépens pour fêter mes 90 ans. Je la remercie de tout cœur. C'était fort sympathique. A cette occasion, j'aimerais raconter ici comment et quand j'ai fait la connaissance du village d'Eclépens.

En 1955, un ami neuchâtelois m'a proposé un jour de venir avec lui à une réception que donnait sa sœur chez un oncle dans un petit village du Canton de Vaud.

Nous sommes arrivés à Eclépens dans une grande cour pavée. Quelle stupéfaction de découvrir que la maison de l'oncle était un château. Je fus encore plus impressionnée d'en voir l'état de délabrement et de vétusté !

L'entrée donnait sur un grand couloir sombre. A droite, on entrait dans ce qui devait être une cuisine, mais qui était devenue un débarras. A gauche, il y avait un magnifique salon d'époque, décoré de papiers peints avec des feuilles noires qui aggravaient l'impression d'arriver dans un autre siècle, où rien n'avait bougé. Des rideaux à pompons blancs cousus main, par une vieille tante, donnaient une note gaie. Et que dire du mobilier dont les tissus étaient usés jusqu'à la trame ! Cela sentait la poussière.

Ce salon donnait de pleins pieds sur une terrasse appelée le Bosquet et entourée d'immenses arbres bicentenaires.

Au deuxième étage se trouvaient des vieux lits usés, des matelas en foin, des caisses de vieux habits, des tables branlantes à côté des seaux où l'on jetait les eaux sales, pas de lumière, des carcasses d'oiseaux séchés, etc.

Plus personne n'y habitait depuis longtemps.

Nous quittâmes rapidement les invités, ayant hâte de nous retrouver seuls loin de ce château hanté. Je serais morte sur le champ si on m'avait prédit que le vieil oncle léguerait un jour cette maison ainsi que le domaine à son neveu, qui entre temps était devenu mon mari, et que j'y habiterais 30 ans plus tard toute l'année avec mes quatre enfants ...

Nous remercions Madame Maude De Coulon pour ce joli texte rempli d'humour.

La Municipalité et les habitants d'Eclépens vous souhaitent encore une fois un très bon anniversaire et vous adressent leurs meilleurs vœux.



INFORMATION SUR LE PACom

Police des constructions - Plan d'affectation communal (PACom) – Entrée en vigueur partielle

A la suite de la décision d'approbation du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) du 4 mars 2024, et tenant compte d'un recours toujours en cours sur la parcelle n° 199, nous vous informons que le nouveau plan d'affectation communal (PACom) est donc entré partiellement en vigueur en date du 23 septembre 2024.

Tous les documents relatifs au nouveau PACom sont consultables sur le site internet communal à la page [www.eclépens.ch/administration/Règlements et formulaires](http://www.eclépens.ch/administration/Règlements_et_formulaires), rubrique « Plans, aménagement du territoire, construction ».

EXPOSITION DES PLANS ET MAQUETTES DE TOUS LES PROJETS DÉPOSÉS POUR LE FUTUR EMS



Nous vous donnons rendez-vous entre
le 3 avril et le 12 avril 2025 à la grande salle
(horaires : lundi à vendredi 17h30-19h30, samedi 11h-12h30)
pour découvrir le lauréat du concours d'architecture du futur EMS.
Vous aurez également l'occasion de découvrir l'ensemble des projets soumis au vote du jury.

Cette exposition est ouverte à **toute la population**.

Venez nombreux admirer ces magnifiques propositions !

FRELON ASIATIQUE

Comment se protéger ?

Il est essentiel de maintenir une distance de sécurité d'au moins 15 mètres du nid actif de frelons asiatiques. Si toutefois vous êtes attaqué, il est important de rester calme et d'éviter les mouvements brusques, afin de ne pas provoquer davantage d'agression.

En cas de découverte d'un nid suspect, prenez des photos ou filmez-le. Transmettez ensuite ces images, accompagnées de la localisation exacte et de la date, ainsi que de vos coordonnées, via le site www.frelonasiatique.ch

COMMENT LE RECONNAITRE ?



LUTTE CONTRE LES CHARDONS

Trois espèces de chardons et de cirses représentent une menace pour les cultures agricoles, entraînant des pertes économiques pour les agriculteurs. Ces plantes sont soumises à une obligation de lutte sur le territoire cantonal, selon le Règlement sur la protection des végétaux du 15.12.2010. Il est recommandé d'éliminer les plantes isolées avant la formation des graines, idéalement avant la floraison, en les arrachant ou en coupant les tiges fleuries, puis en les éliminant dans les déchets incinérables. Il est également important de surveiller et d'éliminer les repousses. La Direction générale de l'agriculture et les agriculteurs remercient les citoyens pour leur vigilance dans la lutte contre ces plantes invasives.

Plus d'informations sur www.vd.ch/inspectorat-phyto et sur le site Internet de la commune.

DEFIBRILLATEUR DECHETTERIE

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un **nouveau défibrillateur** a été installé sur le site de la déchetterie, renforçant ainsi la sécurité des lieux.



INAUGURATION DE LA BUVETTE DU FOOT

Le 14 décembre 2024, nous avons eu le plaisir d'inaugurer la nouvelle buvette du football en présence des habitants de la commune, des représentants de la Commune de La Sarraz, de la société de football et du bureau d'architecte Erbat, basé à La Sarraz.

À cette occasion, M. Sylver Francfort, architecte, et M. Claude Dutoit, syndic, ont pris la parole pour présenter les travaux réalisés ainsi que les diverses améliorations, notamment en matière de conformité aux normes d'hygiène. Construite en 1971, la buvette nécessitait ces rénovations afin d'être remise aux normes et d'offrir de meilleures conditions aux utilisateurs.



En dehors des jours de match, la buvette est disponible à la location. **Les réservations sont ouvertes dès maintenant et jusqu'au 15 août 2025.** Vous trouverez les informations sur notre site Internet : <https://www.eclpens.ch/location-et-reservation-de-la-buvette-du-foot-fr3648.html>

TRAVAUX DU BIEF

Le projet développé depuis 2021 par la commune et le canton sur le Bief d'Eclépens a enfin vu le jour avec les travaux conséquents qui ont eu lieu entre juin et décembre 2024. Au niveau de la STEP de La Sarraz, l'entier du lit a été refait ainsi que le seuil de Bré. Un nouvel équipement moderne a été posé visant à mieux réguler le débit entrant dans le Bief. Deux seuils ont été rendus franchissable pour les poissons en traversée d'Eclépens, et un secteur en aval du collège a été renaturé. C'est avec beaucoup d'émotion que la remise en eau du canal a pu se faire en date du 19 décembre en compagnie des différents acteurs (bureau d'ingénieur, commune, canton), redonnant ainsi vie au Bief en traversée d'Eclépens. La situation notamment en ce qui concerne les débits d'eau n'est pas encore complètement contrôlée. Des investigations et des réglages sont en cours et vont certainement s'étendre sur une bonne partie de l'année 2025. Les équipes communales, cantonales et les bureaux d'ingénieurs sont complètement mobilisés afin d'aboutir à l'objectif final de ce projet : sécuriser les habitants d'Eclépens contre les inondations et améliorer la qualité écologique du Bief, par le biais d'une gestion automatisée des débits entrants.



REPAS DES AINES

Le repas des aînés d'Eclépens s'est déroulé le vendredi 13 décembre 2024 dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Une septantaine de personnes étaient présentes pour partager ce moment festif.

Après le discours de bienvenue prononcé par notre municipal, M. Daniel Gachet, nous avons eu le plaisir d'écouter les interventions de M. Blaise Fattebert, Animateur d'église, de l'Abbé Jean Burin des Roziers, ainsi que de M. Stéphane Guinchard, Vice-président du Conseil communal.

Le repas, savoureusement préparé par le chef de l'Auberge, a ravi les papilles des convives. Entre les plats, l'animation était assurée par les Sissi's, dont l'humour pétillant et typiquement vaudois a conquis l'assemblée. Leurs sketches, souvent accompagnés d'un verre de vin blanc, ont apporté une touche de bonne humeur à cette belle journée de partage.



DECHETS

En Suisse, il est de plus en plus fréquent qu'une batterie mal éliminée prenne feu dans une poubelle, un véhicule de collecte ou une usine de traitement des déchets à cause d'un court-circuit. Cela n'est pas sans conséquences.

Plus d'infos sur swissrecycle.ch



Les batteries et les appareils électriques doivent être rapportés au point de vente ou de collecte.

risqueincendie.ch

AMELIORATION DE L'ESCALIER DE LA BIRETTE

C'est le groupe de la GRANEC qui s'est proposé d'effectuer le travail d'amélioration de l'escalier de la Birette. Les travaux ont été réalisés sur la section marquée en traitillé bleu sur le plan ci-dessous.



Le résultat, réalisé avec soin par les membres de la GRANEC, est impressionnant et saura séduire les promeneurs. Vous pourrez en juger par les photos ci-dessous. Nous souhaitons exprimer nos sincères remerciements à cette équipe dévouée pour son engagement et la qualité de son travail.



TOUR DU PAYS DE VAUD CYCLISTE



Le vendredi 23 mai 2025 se tiendra la 53^e édition de la course cycliste **Tour du Pays de Vaud**. Cette étape de 114,7 km s'élancera d'Eclépens et traversera plusieurs villages : La Sarraz, Moiry, Mont-la-Ville, L'Isle, Cuarnens, Cossonay et Daillens, avant de revenir à Eclépens pour l'arrivée. Cette étape se fait en 3 boucles.

Comme chaque année, les meilleurs cyclistes juniors du monde entier s'affronteront sur les routes du canton de Vaud, offrant un spectacle sportif au cœur de paysages magnifiques.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer cet événement unique et festif ! Grâce à l'engagement des bénévoles du Tour et du comité d'organisation du village, cette journée promet d'être un moment inoubliable pour tous.

Programme : 15h Départ parking collège – diverses animations (musique, repas).

Recherche de bénévoles :

Nous recherchons des bénévoles pour les postes suivants :

1. Plantons depuis la sortie de Daillens jusqu'à l'arrivée (bâtiment Polyvalent) contrôlant tous les accès des chemins débouchant sur la route cantonale l'après-midi du 23 mai.
2. Aide à la pose et à la dépose des barrières « vaubans » le jour même et le jeudi 22 mai 2025.
3. Aide au montage des cantines, le jeudi 22 mai, dès 9h00.
4. Aide au démontage des cantines, le lundi 26 mai, dès 8h00.

Votre aide est précieuse, car sans vous, cette manifestation ne pourrait avoir lieu ! Nous comptons sur vous !

Si vous souhaitez participer à cet événement, nous vous invitons à contacter M. Daniel Gachet, Municipal, soit par tel au 079 213 77 49 ou par mail : daniel.gachet@eclepens.ch ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Merci d'avance pour votre engagement ! 😊

Paëlla géante :

A l'occasion du Tour du Pays de Vaud, une paëlla géante vous sera servie dès 18h30 au Polyvalent au prix de CHF 15.-/adulte et CHF 10.-/enfants 7-16 ans (2-6 ans gratuit). Merci de bien vouloir vous inscrire au moyen du bulletin ci-dessous et le retourner au bureau communal par courrier ou par mail.

NOM : PRENOM :

Nombre adulte(s) : Nombre enfant(s) :

Bulletin à retourner jusqu'au 22 avril 2025